

La glace immobilise les eaux du canal

La navigation est officiellement suspendue sur le canal latéral à la Loire, entre le Pont-canal de Briare et celui du Guétin, jusqu'au 13 février.

Il s'agit d'un arrêté qui est effectif depuis mardi 7 février, et qui sera probablement reconduit après sa date d'échéance. Cette procédure est réglementaire et répond aux effets de la vague de froid.

« On a pratiquement 10 cm de glace sur le canal, les bateaux ne peuvent donc passer », précise Jacky Jeunon, adjoint à la subdivision de la navigation de Briare, aux Voies navigables de France. Dans ces conditions, la navigation pour les bateaux de plaisance est très dangereuse, quant aux bateaux de commerce, ils se font très rares. Aucun n'est passé sur le pont-canal depuis le début de l'année.

Cependant, des mesures de protection de cet ouvrage d'art ont déjà été prises la semaine dernière. En effet, le pont-canal a été vidé entre Briare et Châtillon-sur-Loire, alors que l'épaisseur de la glace



CANAL. L'épaisseur de la glace atteint désormais plus de 10 cm à la surface de l'eau. PHOTO D.R.

atteignait déjà près de 8 cm. « Si la glace est trop épaisse, elle pousse sur les bords et peut déformer le canal », ajoute Jacky Jeunon.

Les écluses sont également susceptibles d'être abîmées sous la poussée de l'eau qui gèle. Les services de VNF sont donc

chargés de la casser à leurs abords, pour éviter les dégâts.

Par ailleurs d'autres facteurs entravent la circulation fluviale. La brèche qui s'est ouverte dans la digue de la rive droite du bief de Montambert n'a toujours pas été réparée.

Dans le cas où des ba-

teaux aient de nouveau la possibilité de circuler, il leur faudrait l'aide d'un brise-glace pour naviguer. Une telle embarcation se trouve à Montargis, mais il faut que le dégel s'amorce pour pouvoir l'employer, sans cela, il risque de produire une accumulation de glace, et la rendre encore plus épaisse.